

Vieillir dans un pays étranger

Autor(en): **Seifert, Kurt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 3: **Quand la vieillesse est synonyme de problèmes**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

Il faut des signes forts



La fondation Pro Senectute s'intéresse au thème « âge et migration » depuis la moitié des années 1990. Elle prend au sérieux les besoins des immigrés âgés et a développé, jusqu'à ce jour, diverses offres spécifiques en collaboration avec des spécialistes et des associations d'immigrés.

Une part considérable des personnes issues de l'immigration ne connaît ou n'utilise toujours pas les services proposés par Pro Senectute. Ce fait s'explique par des difficultés financiè-

res et les barrières linguistiques existantes. Les immigrés et immigrées âgés figurent pourtant parmi ceux qui ont le plus besoin de nos services de soutien au quotidien. En particulier la consultation sociale mais aussi les offres de sport et de formation représentent des prestations de service d'une grande valeur.

A l'avenir, Pro Senectute devra davantage tenir compte de ce groupe cible dans le cadre de son travail. En plus de leurs activités de coordination et de sensibilisation au plan national, les organisations de Pro Senectute accomplissent un important travail de soutien au niveau local. L'organisation de manifestations, comme la confé-

rence sur l'âge et les migrations en novembre prochain, représente une autre manière d'envoyer des signes forts.

J'adresse ici mes remerciements particuliers à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Pro Senectute pour leur dévouement, leur bonne mémoire et leur capacité d'envoyer des signes forts.

Martin Odermatt, responsable des finances et de la logistique, membre de la direction

THÈME

Vieillir dans un pays étranger

Les membres de la première génération d'immigrés arrivés après la Seconde Guerre mondiale passent souvent leur retraite dans des conditions difficiles. Pro Senectute leur porte une attention particulière.

Kurt Seifert – responsable du domaine « Recherche et travail de base », Pro Senectute Suisse

Lorsqu'ils sont arrivés en Suisse, ils étaient jeunes et en bonne santé. Aujourd'hui, ils sont vieux et souvent atteints dans leur santé physique et parfois psychique, après des années de dur labeur sur des chantiers ou dans des usines. Eux, ce sont des hommes et des femmes, ces travailleurs immigrés dont l'économie suisse a eu tant besoin il y a une quarantaine d'années et qui ont désormais atteint l'âge de la retraite. A l'origine, ils n'étaient pas censés rester plus de quelques années, mais le destin en a décidé autrement. Très demandés à une époque

d'essor économique parce qu'ils constituaient une main-d'œuvre bon marché, ils ont fini par s'installer ici – en dépit de l'hostilité ambiante à leur égard et du manque de possibilités d'intégration. Ils ont fondé des familles et décidé de ne repartir vers leur pays natal que lorsqu'ils seraient à la retraite. Là encore, le destin en a décidé autrement pour d'innombrables immigrés. Pour les raisons les plus diverses, la Suisse est restée leur lieu de vie après leur départ à la retraite, que ce soit parce qu'ils ont eu des enfants et des petits-enfants ici, parce que le système de santé est meilleur ici ou encore parce que leur ancienne patrie leur est devenue étrangère.

Selon l'Office fédéral de la statistique, quelque 127 000 ressortissantes et ressortissants étrangers de 65 ans et plus vivaient en Suisse en 2008. D'après les estimations du même office, ce groupe d'âge comptera, à lui seul, environ 280 000 personnes de nationalité étrangère vers la moitié du 21^e siècle.

Porter une attention particulière aux personnes vulnérables

Les conditions sociales de ces groupes d'immigrés peuvent varier sensiblement en fonction du rang qu'ils ont occupé dans le processus social du travail et de la famille. Dans la plupart des cas, les immigrés venus de pays d'Europe méridionale n'avaient aucune qualification et étaient employés à des travaux mal rémunérés. Cela a eu des conséquences sur leur prévoyance vieillesse, qui s'avère souvent insuffisante. Dans sa stratégie en matière de lutte contre la pauvreté, sortie en mars 2010, le Conseil fédéral table sur un accroissement des cas d'immigrés âgés à faible revenu qui dépendent de prestations complémentaires.

La situation actuelle et les prévisions montrent qu'il devient très urgent d'accorder une attention particulière au groupe vulnérable des immigrés âgés, car ces derniers s'avèrent plus fragiles et plus menacés que d'autres par des pro-



photo: Prisma

Les immigrés représentaient une main-d'œuvre très prisée en périodes de haute conjoncture.

blèmes sociaux. Cette priorité s'inscrit dans la visée du contrat de prestations conclu entre l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et Pro Senectute pour les années 2010 à 2013, qui régit les contributions financières versées à la fondation pour la vieillesse par la Confédération.

Créer des réseaux

Dès la moitié des années 1990, la fondation Pro Senectute s'est intéressée au thème « âge et migration ». Les responsables ont constaté à cette époque que les cours traditionnels de préparation à la retraite ne tenaient pas du tout compte des questions spécifiques à la popu-

lation immigrée. C'est pour cette raison qu'en 1995, Pro Senectute a développé un premier cours intitulé « Vieillir à l'étranger » de concert avec des collaborateurs de centres de conseil italiens en Suisse. D'autres projets ont suivi et, en septembre 1999, la première conférence nationale destinée à la fois aux spécialistes et aux représentants et représentantes d'associations d'immigrés a eu lieu, organisée en collaboration avec la Commission fédérale des étrangers et le Pour-cent culturel Migros.

Par la suite, c'est le Forum national âge et migration qui a vu le jour, rassemblant un grand nombre d'organisations de personnes âgées et d'immigrés. Ce

forum s'appuie sur une étroite collaboration avec divers offices fédéraux. Il est placé sous la présidence de la Conseillère aux États Christine Egerszegi-Obrist depuis 2008. Le Forum national se veut être une plateforme d'échange d'informations et de points de vue. Par ailleurs, il organise aussi des colloques sur des thèmes spécialisés (voir l'encadré).

Accomplir un travail de base

En plus de leurs activités de coordination et de sensibilisation au plan national, les organisations de Pro Senectute accomplissent un important travail de soutien au niveau local en faveur des personnes concernées, que ce soit dans le cadre de la consultation sociale, du travail social communautaire ou par des offres de sport et de formation. Bien souvent, il s'avère difficile d'entrer en contact avec des immigrés âgés. Les barrières linguistiques et culturelles représentent un frein à la compréhension. Par conséquent, la collaboration avec les associations d'immigrés joue un rôle-clé dans ce contexte. Certaines organisations de Pro Senectute acquièrent des expériences précieuses dans ce domaine, à l'instar de Pro Senectute canton de Zurich (voir pages 6 et 7).

Invitation à la conférence nationale

Comment les membres de la première génération d'immigrés après la Seconde Guerre mondiale vivent-ils leurs vieux jours ? Comment la Suisse pourrait-elle mieux leur rendre hommage pour ce qu'ils ont apporté au pays ? C'est autour de ces deux questions que s'articulera la conférence du Forum national âge et migration le 30 novembre 2010 au Kursaal de Berne. Le gérontologue François Höpflinger et la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf prendront notamment la parole à cette occasion. Cette conférence est placée sous le patronage de la Croix-Rouge suisse (CRS) et de Pro Senectute Suisse. Pour obtenir de plus amples informations : Corinne Stambach (CRS), tél. 031 960 75 43, Katrin Schöni (CRS), tél. 031 960 76 24, ou sur www.age-migration.ch